

AUBERVILLIERS, L'ÎLE-SAINT-DENIS,
ÉPINAY-SUR-SEINE, LA COURNEUVE,
PIERREFITTE-SUR-SEINE, SAINT-DENIS,
SAINT-OUEN-SUR-SEINE, STAINS
ET VILLETANEUSE.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

en commun

LE MAGAZINE DE

Plaine Commune

119
JANV.
FÉVR.
2019

JARDIN À PRENDRE

les JARDINS

Pour un territoire durable

► **LIRE PAGE 13**

PLAINE COMMUNE SE PRÉPARE
AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX
DE DEMAIN.



© Pierre Le Tuzo

mise en bouche

La crise sociale et politique que traverse notre pays est profonde. Que l'on en soit solidaire ou non, le mouvement des gilets jaunes, dont l'hétérogénéité montre aussi les limites et les ambiguïtés, doit nous interroger : il est l'expression d'une défiance vis-à-vis de notre système de représentation politique, mais aussi celle du refus de la résignation et pour certains, de la découverte du pouvoir d'agir collectif. Car c'est bien ce qu'il y a de plus positif dans le mouvement de ces dernières semaines : l'irruption de la parole chez ceux qui ne parlaient pas, la mise en visibilité de ceux qu'on ne voyait pas, l'estime de soi retrouvée grâce à l'action collective. Bien sûr, il faudra trouver des réponses à ces colères exprimées. Si la crise touche davantage la France des bourgs et des petites villes que celle des grandes villes, c'est sans doute parce que là, le rapport entre l'effort consenti et le gain en retour est le plus inégal. Une des réponses est donc le maintien et le renforcement d'un service public de qualité sur la totalité du territoire, qui, en plus du service rendu, permet de faire société. Une autre réponse est de construire des villes, qu'elles soient grandes ou petites, qui soient de véritables lieux de vie, où le métissage des usages crée autant d'opportunités de rencontres et d'émancipations, d'accès à la culture et à l'éducation. À l'image de la ville impressionniste que nous livre Laurence Hochin, artiste audonienne qui accompagne nos vœux cette année. Belle année à chacune et chacun d'entre vous.

► **Patrick Braouezec** Président de Plaine Commune

ne loupez pas

Pour un territoire durable.

13



© Christophe Fillieule

22

Laurence Hochin, artiste « écollagiste ».

ausommaire

[4-5] **bienvu**

La revue de presse des journaux municipaux des 9 villes de Plaine Commune.

[8-9] **vitedit**

Le permis de louer : la lutte contre l'habitat indigne s'intensifie. Pleyel, star du Simi. Lancement d'un concours de dessins et de poèmes dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique. Retour en images sur les foires des savoir-faire solidaires.

[10-11] **Infographie**

Le Grand Paris Express en chiffres.



[13-19] **grandformat**

Plaine Commune construit un territoire écologique.

[20-21] **mise en commun**

Quelle place pour l'artisanat dans la ville de demain ?

[22-27] **monœil**

Laurence Hochin, artiste « écollagiste ».

[28-29] **c'est politique**

L'expression des groupes politiques du Conseil de territoire.

[31] **tout savoir**

Les informations pratiques indispensables sur les services proposés par Plaine Commune.



Trois projets pour Bauer

Après avoir intégré, cet été, l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », le stade du Red Star peut enfin espérer être homologué pour recevoir les matchs de football de Ligue 2. Les projets de trois cabinets d'architectes finalistes ont en effet été dévoilés le 16 octobre. Chacun planche désormais sur leur projet définitif. « Le résultat sera dévoilé le 29 mai 2019 pour engager, ensuite, les travaux en vue d'une inauguration espérée à l'horizon 2023. »

Le Journal de Saint-Ouen-sur-Seine n° 36, novembre 2018



L'accès au numérique pour tous !

Selon un sondage BVA publié en novembre 2018, 56 % de la population française se sent démunie face à des démarches administratives ne pouvant se faire qu'en ligne. À Villetaneuse,

de nombreux dispositifs existent pour réduire la fracture numérique et maintenir l'accès de chacun à ses droits. C'est ainsi que le centre socioculturel Clara-Zetkin propose des ateliers et des formations gratuit(e)s pour les enfants et pour les adultes (inscription au 01 85 57 39 85). Également très actives, les médiathèques organisent des animations ludiques comme les ateliers pop culture, ou pratiques comme celle du site de la CAF ou thématiques (inscription au 01 55 93 48 82). Des postes informatiques en libre-service y sont accessibles, ainsi qu'à l'espace Maison de l'emploi ou encore au point information jeunesse.

Villetaneuse informations n° 86, du 4 décembre 2018



Un nouveau centre-ville d'ici deux ans

« Après la construction de la nouvelle caserne des pompiers, la rénovation et l'agrandissement de l'école Eugène-Varlin, la rénovation du quartier des Poètes dans le cadre de l'ANRU, la Ville poursuit sa démarche de

renouvellement urbain. » Vendredi 9 novembre, des membres d'associations et des Pierrefittois ont ainsi pu découvrir les conclusions et les recommandations de l'étude menée en vue de la modernisation du centre-ville. Déjà impliqués dans la construction de cette stratégie, ils sont invités à poursuivre leur réflexion pour un centre-ville attractif et vivant d'ici deux ans.

Vivre à Pierrefitte n° 80, décembre 2018



© Christophe Fillicole



Un moteur de l'énergie à Stains

« Une fois que vous connaîtrez la ville, vous ne la quitterez plus », a promis le maire de Stains aux salariés du centre de recherche Engie Lab Grigen (Groupe de recherche et d'innovation dans le gaz et les énergies nouvelles). Reçus en grande pompe le 27 novembre, les 180 salariés du Grigen s'installeront fin 2019 sur la zone d'activité du Bois-Moussay, non loin de la gare de Pierrefitte-Stains.

7 jours à Stains n° 993, du 29 novembre 2018



© Takuji-Shimmura



28 mètres de haut : le plus grand coffre-fort d'Europe est à La Courneuve

Mariant avec élégance la brique de 1923 et le béton contemporain, le pôle fiduciaire de la Banque de France a été inauguré le 13 novembre. Cette première étape de la renaissance du site industriel Babcock a par ailleurs permis à 128 personnes éloignées de l'emploi de bénéficier de 50 000 heures d'insertion. Une nouvelle charte Grand Projet avec la Banque de France est prévue en 2019.

Regards n° 505, du 15 novembre 2018



Campus Condorcet : la société dans la ville

« Ce sera le plus grand Campus européen dans le domaine des recherches en sciences humaines et sociales. Un lieu où comprendre l'évolution de nos sociétés et le fonctionnement de certains modes de

pensée. » La Cité des humanités et des sciences sociales, qui ouvrira ses portes en 2019, accueillera 12 000 personnes (chercheurs, doctorants, étudiants, enseignants, administratifs). Les 6,5 ha du site d'Aubervilliers feront aussi la part belle aux espaces verts (40 % de la surface). « Le Jardin des civilisations, accessible à toutes et tous, s'inscrit dans les rues limitrophes afin d'ancrer, encore et toujours, le Campus dans la ville. » En attendant, sur les palissades qui entourent le chantier, « une exposition associe des images de la vie quotidienne du quartier à des documents d'archives et à des photos réalisées dans les dix universités, écoles et organismes de recherche fondateurs du Campus. » Le Campus Condorcet se veut en effet en interaction avec le tissu urbain : « On est avant tout dans une ville qui existe, qui se transforme et que l'on contribue à transformer », affirme son directeur général, David Bérinque qui entend « communiquer auprès des étudiants sur l'existence et la qualité des services d'Aubervilliers ».

Les nouvelles d'Auber n° 3, du 1^{er} novembre 2018



© Drony

en bref...



L'espace santé Simone-Veil a ouvert ses portes

Après la création d'un Atelier santé ville en 2003 et la signature d'un 2^e Contrat local de santé en 2016, la ville vient d'ouvrir l'espace santé Simone-Veil. Situé en plein centre-ville, desservi notamment par le tramway T8, ce nouvel équipement d'une surface de 440 m² est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Deux médecins généralistes, une kinésithérapeute, un ostéopathe, une orthoptiste, une psychologue et deux infirmières y sont déjà installés et d'autres praticiens sont attendus dans les semaines à venir.

Épinay en scène n° 190, novembre 2018



Qu'arrive-t-il à nos jeunes ?

À l'heure où les règlements de compte entre bandes rivales se succèdent, *Notre Île* s'interroge. Les derniers affrontements entre plusieurs jeunes de L'Île-Saint-Denis et de Villeneuve-la-Garenne, de l'autre côté du pont, ont fait deux blessés graves et une « marche des familles pour la paix » a été organisée samedi 29 septembre. Cette violence gratuite est difficile à comprendre : « Individuellement, ils sont très gentils, ils nous tiennent la porte, nous aident à porter nos courses ». Est-ce le phénomène de bande qui en est la cause ?

Notre île n° 186, novembre 2018



Solibail : du social dans le privé

Le Journal de Saint-Denis se penche sur un dispositif aussi vertueux que méconnu : Solibail. Céline Mathivet, directrice de l'Immobilière sociale Plaine Commune (ISPC) le résume en une phrase : « Utiliser le parc locatif privé à des fins sociales ». Lancé en novembre 2008, Solibail permet à des familles en grande précarité d'accéder au parc privé en attendant qu'un logement social leur soit trouvé. Les propriétaires qui s'engagent en tirent aussi des bénéfices (abattement fiscal de 85 % sur leurs revenus fonciers et déduction de la taxe foncière, assurance d'un loyer versé chaque mois, remise en état du bien en cas de dégradation...). Tout le monde s'y retrouve !

Le JSD n° 1187, du 21 novembre 2018

LES ENTREPRISES AU SERVICE DU TERRITOIRE VO

20

ARTISAN - TPE - PME - SCOP - SERVICES PUBLICS



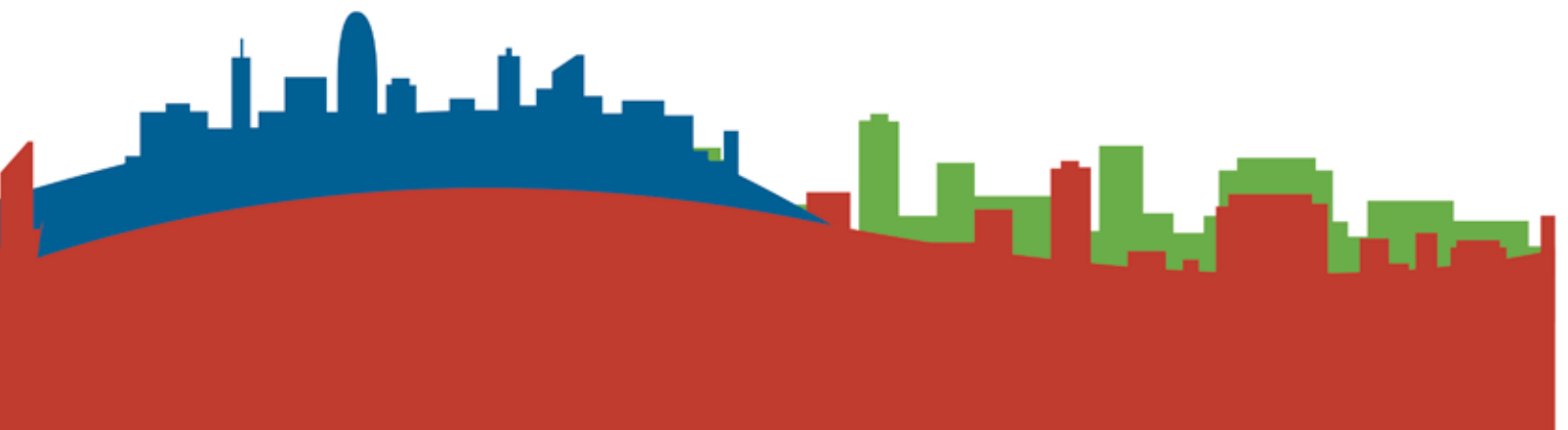
US SOUHAITENT UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE

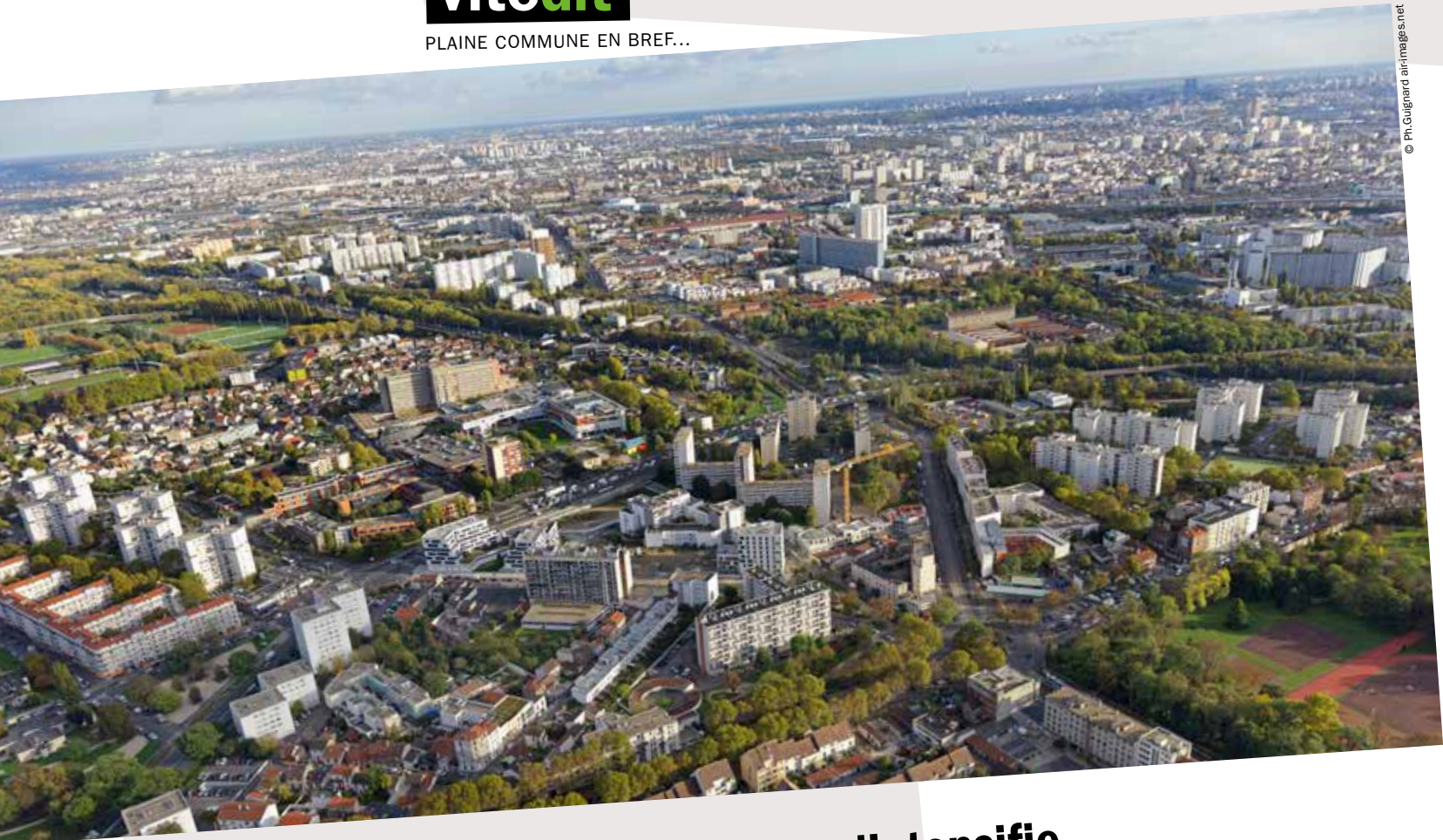
19

EMPLOI - INSERTION - DÉVELOPPEMENT DURABLE



BENTIN
SERFIMÉNERGIE





La lutte contre l'habitat indigne s'intensifie

Le permis de louer est entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier. Ce nouveau dispositif, coordonné par Plaine Commune, sera mis en place dans cinq villes du territoire : Aubervilliers, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Stains. Il s'agit d'un nouvel outil de lutte contre l'habitat indigne. Son principe est simple, les propriétaires dont le bien immobilier est localisé dans un des secteurs géographiques concernés par le dispositif, ne pourront le mettre en location qu'après en avoir fait la demande auprès de leur commune. En retour, la commune concernée s'engage à répondre aux propriétaires dans un délai d'un mois à compter de la remise d'un dossier de demande dûment complété. Les propriétaires qui ne respectent pas leurs obligations encourent des amendes de 5 000 euros (pour une mise en location sans demande autorisation) ou de 15 000 euros (dans le cas d'une mise en location malgré une autorisation refusée). Voilà pour les principes généraux du permis de louer communs à toutes les villes.

Permis de louer mode d'emploi

Pour Aubervilliers, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, La Courneuve et Stains, la demande d'autorisation de mise en location s'accompagnera d'un constat sur place effectué par les services municipaux compétents. En outre, pour certains périmètres situés à La Courneuve, l'obtention du permis de louer est simplement déclarative. Seuls certains secteurs géographiques sont concernés par le dispositif.

Pour le savoir, les propriétaires voulant mettre leur bien en location sont donc invités à consulter la carte des secteurs sur le site de Plaine Commune (<https://plainecommune.fr/permisdelaouer>). Il conviendra ensuite que le propriétaire se rende dans sa mairie pour retirer et remplir son dossier de demande d'autorisation préalable de mise en location (APML, pour les biens mis en location pour la 1^{re} fois ou remis en location après une période d'inoccupation) ou sa déclaration de mise en location (DML, pour les biens mis en location ou faisant déjà l'objet d'une nouvelle mise en location). Cette DML doit impérativement se faire dans les 15 jours qui suivent la conclusion d'un nouveau contrat de location.

Ce permis de louer prouve la détermination de Plaine Commune et des villes à lutter contre l'habitat indigne dans un territoire où 17 % (plus de 40 % pour les secteurs concernés par le dispositif) des logements sont jugés comme potentiellement indignes. Il s'ajoute à d'autres dispositifs existants tels que les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat, les Programmes opérationnels de prévention et d'accompagnement des copropriétés ou encore les Programmes nationaux de requalification des quartiers anciens dégradés menés depuis 2011 dans les centres-villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers. Afin d'accompagner les propriétaires, Plaine Commune et les villes mettent à disposition des outils en ligne à consulter sur plainecommune.fr ou sur les sites des communes concernées.

Pleyel, star du Simi

Le Simi, salon des professionnels de l'immobilier, a rassemblé, du 5 au 7 décembre dernier, 30 454 visiteurs, dont 470 sociétés et collectivités exposantes. Occasion pour Plaine Commune d'exposer ses projets d'aménagement aux investisseurs. Occasion surtout de présenter le projet d'aménagement du quartier Pleyel, un des plus grands projets menés actuellement en France avec sa future gare du Grand Paris Express, son Franchissement urbain, son nouveau quartier les Lumières Pleyel et sa tour destinée à devenir un grand complexe hôtelier de 680 lits. Occasion également d'échanger sur le développement économique du territoire dans la perspective de la mise en service future du Grand Paris Express.

Tout sur Pleyel sur plainecommune.fr

Le PLUi s'expose

Après un long processus de concertation qui a permis de recueillir l'avis de 2 000 habitants du territoire au cours d'ateliers participatifs, de réunions publiques et d'un questionnaire, le PLUi de Plaine Commune sera arrêté en mars prochain. Jusqu'au 25 janvier, une exposition pédagogique intitulée « Le PLUi, comment ça marche ? » sera visible dans différents lieux du territoire. L'exposition est visible

- jusqu'au 3 février au siège de Plaine Commune (21 avenue Jules Rimet, à Saint-Denis)
- jusqu'au 26 janvier à la médiathèque Saint-John-Perse d'Aubervilliers (2 rue Edouard Poisson)
- Jusqu'au 25 janvier au centre administratif Mécano de La Courneuve (3 mail de l'Égalité)
- Du 8 au 21 février à la mairie de Villetaneuse (1 place de l'Hôtel de Ville).

Exposition également consultable sur plainecommune.fr



François Grandvoinet, directeur général de Aviva Investors, Laurent Russier, maire de Saint-Denis, Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, Christophe Condamine, directeur général de Sogelym Dixence et Catherine Léger, directrice générale de Plaine Commune développement, au Simi.

© Christophe Filleule

Tous les emballages dans les bacs jaunes

Malgré les moyens humains et financiers déployés par Plaine Commune en matière de collecte des déchets des 429 316 habitants du territoire, les résultats du tri restent insuffisants. Dans ce contexte, Plaine Commune a souhaité donner une nouvelle impulsion en candidatant, en octobre 2018, à un appel d'offre lancé par Citéo, un organisme né de la fusion d'Éco-emballages et Ecofolio, pour l'extension des consignes de tri. La candidature a été retenue fin 2018. Dorénavant donc, tous les emballages se trient, y compris les sacs en plastique, suremballages, pots de yaourt, boîtes de pizza, dosettes de café... Ils sont tous à déposer, en vrac, dans les bacs et colonnes jaunes.

Toutes les réponses à vos questions sur Allo Agglo aux 0 800 074 904 (appel gratuit depuis un fixe ou un portable. Ouverture du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 17h15. Le samedi : 8h30 - 12h30. Service également sur plainecommune.fr

Les savoir-faire à l'honneur

Les Foires des savoir-faire se sont tenues du 17 novembre au 22 décembre dernier à Aubervilliers, Stains et Saint-Denis. cette année, les foires ont attiré plus de 30 000 visiteurs.



© Pierre Le Tulzo



© Plaine Commune

LE GRAND PARIS EXPRESS,



250 000

voyageurs transiteront,
chaque jour, par la gare Saint-Denis Pleyel
Une rame toutes les **2 à 3** minutes



2020-2021
La ligne **14** arrive
à Saint-Ouen-sur-Seine

2024-2025
Elle est prolongée jusqu'à
Saint-Denis-Pleyel

14



UN CHANGEMENT DE VITESSE

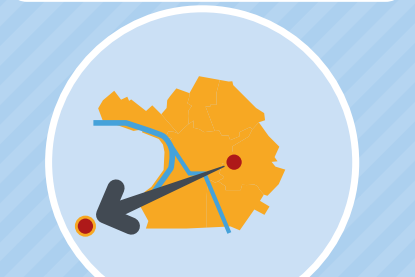
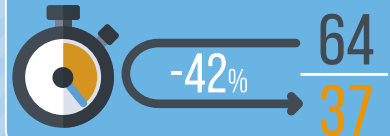
68 gares sur l'ensemble du Grand Paris express dont **7** sur le territoire

TEMPS DE PARCOURS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

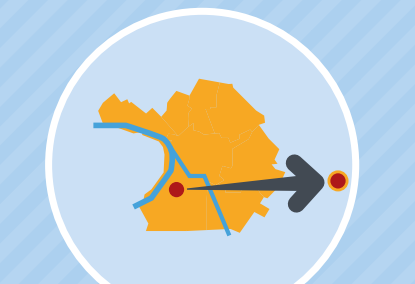
En minutes



DE MAIRIE DE SAINT-OUEN-SUR-SEINE À L'AÉROPORT DE ROISSY



DES SIX-ROUTES À LA DÉFENSE



DE SAINT-DENIS PLEYEL À LA PRÉFECTURE DE BOBIGNY



MAIRIE D'AUBERVILLIERS

12 **15**

LA COURNEUVE - SIX ROUTES

16 **17** **T1**

2024-2025

Les lignes **16** et **17** partent de Saint-Denis-Pleyel

2030

La ligne **15** traverse le territoire entre Saint-Denis-Pleyel et Fort d'Aubervilliers

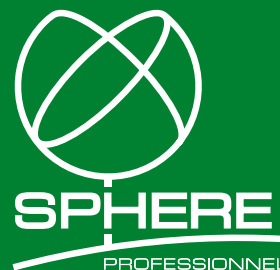
STADE DE FRANCE

15 **B** **T8**

FORT D'AUBERVILLIERS

7 **15**





PROTÉGEZ VOTRE VILLE AVEC LES SACS DE COLLECTE TRANSLUCIDES SPHERE PROFESSIONNEL

Avec une expertise de plus de quarante ans dans la fourniture de sacs de collecte, SPHERE Professionnel accompagne au quotidien les collectivités locales.



RÉSISTANCE



SÉCURITÉ



RECYCLABLE

En choisissant d'équiper votre ville en sacs de collecte translucides qui répondent aux normes de sécurité du plan VIGIPIRATE, vous protégez vos administrés.

Ces sacs favorisent une collecte de qualité par les opérateurs de la ville.

Fabriqués en France, ces produits en matières recyclées, contribuent à l'économie circulaire.



SPHERE PROFESSIONNEL - JET'SAC - ZI Ouest boulevard de Malling BP 101 - 62260 Auchel
Tel : 03 21 64 50 50

Plaine Commune fixe un cap et des ambitions à tenir en matière de constructions écoresponsables, de mobilités douces, d'amélioration du cadre de vie ou encore d'accompagnement des initiatives citoyennes. ▶

▶ Par Arnaud Aubry
et Hervé Couilleaux-Théotime

Pour un territoire durable.

Cap sur un territoire durable

Plaine Commune affiche ses ambitions face aux bouleversements environnementaux. Plan climat air énergie, Agenda 21, ou encore trame verte et bleue, les dispositifs mis en place fixent un cap à tenir pour bâtir un territoire durable.

L

'urgence climatique et environnementale est une évidence. En octobre dernier, le Giec (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) rendait un nouveau rapport alarmant. La terre subit une concentration atmosphérique de gaz à effet de serre sans précédent depuis au moins 800 000 ans, des pluies diluviennes et des ouragans dévastateurs. Et puis, chacun a pu le constater encore l'été dernier, des vagues de chaleur et des records de température battus année après année. Tout cela atteste que le dérèglement climatique est à l'œuvre. Sans

compter la disparition des espèces : un tiers des oiseaux en quinze ans et même 80 % des insectes volants en 30 ans en Europe. Le constat est sans appel.

À Plaine Commune, cela fait plusieurs années que les ambitions sont clairement affichées en matière d'environnement. L'établissement public territorial a mis en place depuis une dizaine d'années une stratégie globale afin d'agir pour le climat et l'environnement. Des outils de réflexion et de mise en œuvre de projets tous tournés vers un objectif essentiel : instaurer une écologie au bénéfice des habitants. Une disposition qui fait coïncider les enjeux écologiques de ceux de la vie urbaine, en améliorant le transport,

l'urbanisme, la santé, l'habitat, la lutte contre la pollution, la démocratie et l'économie locale.

Le plan climat énergie

La première pierre de cette stratégie globale, c'est le plan climat air énergie, qui apparaît dès 2010. Un programme en perpétuelle amélioration puisqu'il a depuis été actualisé en 2015 au moment de la COP21, et devrait encore l'être l'année prochaine. L'objectif de ce plan est de réduire l'émission de gaz à effet de serre au niveau du territoire. Ce projet englobe tous les métiers de la collectivité, à commencer par les services de Plaine Commune : la gestion des déchets et les transports, afin qu'ils intègrent dans leur processus de fonctionnement des



PARIS
2024

Les Jeux 2024, un héritage écologique

20 ha d'espaces verts et de nature sur les sites après les Jeux à Plaine Commune.

- **55 %** d'émissions de gaz à effet de serre par rapport aux Jeux de Londres en 2012.

100 % des sites résilients et adaptés au changement climatique en 2050.

50 % de bois dans la construction du Village des athlètes.



© Pierre Le Turzo

Le transport fluvial tient déjà un rôle majeur dans l'acheminement des matières premières sur le territoire.

De l'Agenda 21 découlent nombre d'autres outils. Il y a le Référentiel aménagement soutenable (*voir p.16-17*), le Plan d'aménagement et de développement durable, ou encore la trame verte et bleue dont l'objectif est de préserver la faune et la flore, mais aussi les espaces de loisirs et de récréation agréables aux habitants. Une analyse a montré qu'il y avait une vraie richesse à sauvegarder au nord du territoire, comme au niveau des berges de Seine à Épinay-sur-Seine ; et une vraie faiblesse au sud, en particulier avec les îlots de chaleur urbains, qui retiennent la chaleur durant la canicule. Pour lutter contre ce fléau, Plaine Commune multiplie les partenariats, comme celui avec Icade qui a permis la création d'un parc de 2,5 ha dans le parc des portes de Paris, à Aubervilliers. La preuve que les objectifs fixés par Plaine Commune ne sont pas que des vœux pieux. D'ailleurs 80 % des actions inscrites au 1^{er} programme de l'Agenda 21 ont déjà été réalisées.

pratiques plus écologiques et soucieuses de l'environnement. Sont aussi visés les acteurs du territoire : les entreprises, les associations et les citoyens.

À ce document cadre vient s'ajouter le document politique fondateur de l'écologie urbaine à Plaine Commune : l'Agenda 21, voté en 2012 et qui fixe un cap pour le territoire. C'est un peu la pièce maîtresse de l'action territoriale pour l'environnement. Toutes les actions entreprises sur le territoire doivent être en accord avec ce document qui découle d'une consultation citoyenne menée en 2009. Plus de 7 000 habitants y avaient participé.

L'Agenda 21 : anticiper les évolutions

L'Agenda 21 pose les bases de la construction d'un nouveau modèle pour anticiper les crises qui pointent le bout de leur nez ou qui sont déjà sous nos yeux. 5 axes sont abordés par l'Agenda 21 : la diversité culturelle, l'école, la santé et la tranquillité publique, la nature et l'agriculture, ainsi que le développement endogène.



© Virginie Sueres - Ville de Saint-Denis

Un cap fixé, des actes concrets sur le terrain

Face à l'urgence du changement climatique, Plaine Commune agit concrètement sur le terrain. En particulier au niveau de l'aménagement du territoire. Que ce soit en fixant un cap, avec le référentiel d'aménagement soutenable, ou en développant des projets pilotes et innovants, comme le métabolisme urbain.

Construire mieux et plus propre, rénover le bâti ancien pour qu'il soit moins gourmand en énergie, ou encore penser la ville autrement... Un des enjeux majeurs de l'écologie urbaine – qui vise à rapprocher les enjeux écologiques de ceux de la vie urbaine – passe par l'aménagement du territoire. Alors que Plaine Commune voit se multiplier les projets urbains – faut-il rappeler les chantiers impressionnants du Grand Paris Express et des aménagements liés aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 ? – l'établissement public territorial a compris depuis bien longtemps que sa politique de lutte contre l'émission de gaz à effet de serre et contre le réchauffement climatique devait passer aussi par l'aménagement.

Le Référentiel d'aménagement soutenable

Premier outil mis en place, dès 2013 : le Référentiel d'aménagement soutenable. C'est un dispositif qui affiche les objectifs de Plaine Commune en matière de transition urbaine et écologique, et qui sont à prendre en compte dans

les opérations d'aménagement et de rénovation. Ce référentiel est un véritable canevas sur lequel s'appuient les aménageurs, les promoteurs et les bailleurs. À l'échelle d'un quartier, il se décline en « Charte d'aménagement ». Ces outils ne sont pas opposables, ce qui veut dire que les différents acteurs de l'aménagement ne sont techniquement pas obligés de les respecter. Tout l'enjeu de ces mesures se trouve dans la capacité de Plaine Commune à négocier, à convaincre, à impliquer, pour entraîner la construction du territoire et permettre que ces objectifs d'aménagement deviennent réalité dans le projet immobilier.

Place aux mobilités douces

Avec le Référentiel d'aménagement soutenable, plusieurs points sont mis en avant : maintenir et développer les continuités écologiques (c'est-à-dire la connexion entre différents écosystèmes pour permettre la libre circulation des espèces vivantes), limiter les expositions aux pollutions (Plaine Commune est un territoire très exposé à la pollution, avec l'A86, l'A1 et le boulevard périphérique), mettre au cœur du territoire les piétons, le vélo et les transports en commun. Le projet de l'éco-quartier fluvial de L'Île-Saint-



Le parc de la République, à Pierrefitte-sur-Seine, a été inauguré en septembre.



© Pierre-Yves Brunaud/Plaine Commune Développement

En chiffres

58 % des gaz à effet de serre dus aux déplacements en voiture.

220 km de pistes cyclables sur le territoire, c'est l'objectif que s'est fixé Plaine Commune d'ici 2022.

Les constructions sur le territoire sont soumises à des règles précises en matière d'environnement.



© Emmanuelle Le Grand

Denis a été un bon catalyseur des réflexions qui mèneront à la naissance du Référentiel. Aux exigences environnementales sont liés les enjeux du 21^e siècle : la mixité sociale, l'économie des ressources, et les enjeux culturels.

Le Référentiel d'aménagement soutenable n'est pas le seul outil de Plaine Commune pour faire rimer aménagement et environnement. Le Plan local de l'urbanisme intercommunal (PLUi), une compétence auparavant dévolue aux communes avec les PLU, joue évidemment un rôle central, en réaffirmant, précisant, voire modifiant la trajectoire du territoire.

Métabolisme urbain, quand la ville se construit sur elle-même

Les entreprises jouent aussi le jeu. Ainsi celles qui signent la charte « Grand Projet » – un document par lequel les grandes entreprises s'engagent à soutenir l'insertion et l'économie locale – font aussi le pari de l'environnement. Sur certains gros chantiers de construction, projets d'aménagement ou de renouvellement urbain, les entreprises signataires des chartes « Grands Projets » sont incitées à utiliser des éco-matériaux, et à s'assurer de la bonne gestion des déchets de chantier pour favoriser leur réemploi, ou leur recyclage. C'est la stratégie d'économie circulaire, encore au stade

expérimental, mais qui n'est pas anecdotique quand on sait que, chaque année, 1,5 million de tonnes de matériaux rentrent sur le territoire et 1 million de tonnes en ressortent. D'ailleurs un des projets phares de Plaine Commune porte sur la question du réemploi des matériaux : le projet « métabolisme urbain », confié à Bellastock, a pour objectif principal

de permettre le réemploi, la réutilisation et le recyclage de matériaux du BTP sur 30 sites pilotes du territoire. Avec comme objectif final la diminution des déchets.

Objectif : 220 km de pistes cyclables d'ici 2020.



© Raphaël Fournier

Inciter et accompagner les initiatives citoyennes

Les citoyens et les associations sont mis à contribution pour lutter contre le réchauffement climatique. Chaque année une vingtaine de projets, plus ou moins ambitieux, mais toujours concrets et locaux sont soutenus par Plaine Commune dans le cadre de l'appel à projets Terre d'Avenir.

Agriculture urbaine : les moutons de l'association Clinamen en transhumance dans le centre-ville de Saint-Denis.

Il n'y a pas de combats pour le développement durable sans l'engagement des citoyens. Plaine Commune l'a bien compris, c'est pourquoi depuis 2013 existe l'appel à projets Terre d'Avenir. Plus de 55 000 euros de subventions sont alloués chaque année à des projets portés par des associations ou des collectifs de citoyens qui mettent concrètement en œuvre la transition écologique, au sens large : de l'économie d'énergie à la mobilité, en passant par la gestion des déchets ou encore l'alimentation. Qui peut participer ? Les associations, on l'a dit, mais pas que ! Les foyers socio-éducatifs, les coopératives scolaires, les crèches, les centres de loisirs et les collectifs d'habitants – sous réserve qu'ils soient parrainés ou accompagnés par une association – sont invités à déposer leur dossier. Chaque année, une quarantaine de projets sont déposés, et

une vingtaine sont lauréats de 5 000 euros maximum. Les critères pour participer ? Il faut que l'action s'inscrive dans l'un des axes de transformation de l'Agenda 21, qu'elle concerne le territoire de Plaine Commune, et couvre si possible plusieurs villes, qu'elle soit conçue dans un esprit de coopération et d'entraide, qu'elle valorise la diversité du territoire et s'appuie sur des ressources locales, qu'elle respecte la biodiversité et préserve les ressources naturelles et, enfin, qu'elle contribue à renforcer le « pouvoir d'agir » des habitants.

Terre d'Avenir, émulateur citoyen

Parmi les actions proposées, certaines sont très ambitieuses, comme ces ressourceries – des lieux où on peut apporter des objets dont ne veut plus et qui sont réparés puis revendus – qui naissent sur le territoire et qui créent de l'emploi. Certaines des actions retenues répondent à





© Christophe Filleule

Paroles de lauréats de Terre d'Avenir

Laurent Monnet,
Plaine énergie citoyenne.

« Cette initiative vise à développer la production d'énergie renouvelable au niveau local. Elle mobilise les citoyens du territoire, qui pourront entrer au capital de la coopérative dès janvier 2019. Les premiers panneaux photovoltaïques devraient être posés sur deux écoles, à Épinay-sur-Seine et Pierrefitte-sur-Seine, d'ici l'automne prochain. »

Infos : plaine-energie-citoyenne.fr

Océane Herrou,
Mund Gawi.

« Notre collectif d'associations essaie de montrer que la transition écologique peut être conviviale ! Plusieurs conteneurs, installés place du 8-Mai-1945 à Saint-Denis, nous servent de locaux. On y trouve un espace ginguette, un jardin et on y anime des ateliers : permaculture, mais aussi réparation de vélos, échange de recettes etc. Les activités reprendront en février »

Infos : facebook.com/oasisdesalternatives

Éloïse Guidotty,
Les Fermes de la francilienne.

« Nos fermes pédagogiques – dont la ferme universitaire Paris XIII – accueillent des scolaires, des jeunes atteints de troubles autistiques mais aussi des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général. Ils s'occupent de nos animaux, lapins, chèvres, moutons, poneys, pratiquent avec nos équipes l'agriculture urbaine. Vous pouvez venir visiter nos exploitations les mercredis et samedis après-midi, entre mars et octobre. »

Infos : www.lesfermiersdelafrancilienne.fr

des besoins directs de Plaine Commune. C'est le cas de ce projet qui donne une deuxième vie aux cagettes de marché. Il est né de la synergie des régies de quartiers (Aubervilliers, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Stains) et de l'association le Petit Plus. Ce projet, en plein essor, a permis la création d'une filière : les cagettes sont recyclées en broyat qui est ensuite livré aux espaces verts et à d'éventuels autres clients du territoire. Ce broyat est déposé au pied des arbres. Une façon naturelle de les nourrir et de les protéger.

Des projets plus modestes sont aussi soutenus. Comme celui de l'association sportive Saint-Denis football club, qui travaille sur la responsabilité environnementale des sportifs. Ce projet de sensibilisation des jeunes de la structure vise plusieurs objectifs : les inciter à se déplacer à vélo, et surtout leur apprendre à réduire les déchets et éviter le suremballage.

Les thèmes valorisés par l'appel à projets sont en fait très larges : les **activités physiques et la santé** ; les **déplacements doux** ; l'**accès pour tous à une alimentation saine** ; la **nature en ville** ; l'**adaptation aux fortes chaleurs**, le rafraîchissement de la ville ; la **réduction des déchets** ; la **propreté** et la **convivialité de l'espace public** ; la **réduction des nuisances** et de la pollution ; le **partage de l'espace public**

Ferme des possibles à Stains.

“

**Promouvoir
l'investissement
des citoyens dans
la lutte contre
le changement climatique
au niveau local...**

”

entre femmes, hommes, enfants, personnes à mobilité réduite, piétons, cyclistes...

Toutes ces actions sont soutenues par Plaine Commune, en premier lieu pour leur donner un coup de pouce financier, mais surtout pour promouvoir l'investissement des citoyens dans la lutte contre le changement climatique au niveau local : par l'investissement participatif, l'action concrète ou la sensibilisation des plus jeunes.



François Roger



Charlotte Le Damany



Chona Djaura



Thierry Groné



Sabine Vincent



Pilar Cano



Victor Racodon



Jean Costa



Perrine Vacher

contexte

Pour valoriser les talents et les savoir-faire de son territoire, Plaine Commune organise des événements festifs et solidaires : les Foires des savoir-faire. La Foire de Saint-Denis, qui s'est tenue du 14 au 23 décembre sur le parvis de la Basilique, était l'occasion de découvrir une cinquantaine d'artisans-créateurs.

► **Propos recueillis par N.B.**



© Pierre Le Tulzo

Quelle place pour l'art

« Je réalise régulièrement des démonstrations autour du tournage sur bois pour présenter mon travail et, pourquoi pas, susciter des vocations. Les métiers manuels ont tendance à être dévalorisés alors qu'ils permettent de revenir aux valeurs traditionnelles liées à la création de l'objet. C'est très gratifiant de réaliser quelque chose à partir d'un bout de bois ! »

François Roger – Le geste retrouvé

« Je suis une créatrice textile basée à la Briche, à Saint-Denis. Il faudrait démocratiser les lieux de production de ce genre pour encourager les créateurs et communiquer autour de leurs savoir-faire. Les gens sont de plus en plus sensibles à l'artisanat car ils ont envie de découvrir des produits de qualité, originaux et fabriqués localement. »

Charlotte Le Damany - Damania Carré

« Il est important de multiplier les événements autour de la création, tels que les Foires des Savoir-Faire et la Briche Foraine. L'idéal serait aussi de proposer de façon permanente des ateliers ouverts à tous, où le public pourrait mieux saisir la valeur de notre travail. D'ailleurs, j'ai déjà accueilli de jeunes stagiaires dans mon atelier dyonisien. »

Chona Djaura – Pousse de coton



Artisanat dans la ville de demain ?

le débat

« L'artisanat d'art a toute sa place dans la ville de demain mais les gens ont tendance à penser, à tort, qu'il n'est pas accessible à tous. Pourquoi ne pas créer un musée d'art contemporain sur le territoire ? On pourrait y organiser plein de choses : un pôle de création en partenariat avec l'Université Paris VIII, des projets autour des arts visuels et numériques, des résidences artistiques... »

Thierry Grone - Culture de banlieue

« Aujourd'hui, le public cherche à consommer de façon intelligente et tend vers des métiers qui ont du sens. J'ai aussi remarqué que de plus en plus de lieux destinés à l'artisanat moderne sont créés.

L'atelier de fabrication numérique fab-lab proposé par la coopérative Pointcarré à Saint-Denis en est un bon exemple. »

Sabine Vincent - De carton et d'étoiles

« Il existe de nombreux artisans sur le territoire qui ont pu développer leurs activités grâce au soutien des associations locales. Les habitants souhaitent aussi les encourager à leur niveau mais le pouvoir d'achat est un frein pour certains. C'est une problématique à laquelle il faut réfléchir. »

Pilar Cano

« L'artisanat permet de conserver une part d'humanité, de favoriser les actions participatives et de préserver l'individualité de chacun. La Foire est l'occasion de soutenir les artisans et de mettre en lumière différentes méthodes de création. En tant qu'architecte et fabricant de mobilier, j'espère pouvoir un jour transmettre mon savoir-faire à mon fils. »

Victor Racodon

« Je tiens à soutenir les artisans d'art car ils occupent une place essentielle et centrale sur le territoire. Ils reflètent les inspirations et l'originalité de chaque localité, favorisent le lien social et développent un esprit de création solidaire. »

Jean Costa

« L'artisanat d'art est un facteur de développement du tourisme. Une seule technique peut amener à la découverte de différents univers. Pour développer les savoir-faire et leur transmission, il est important de mieux informer les jeunes sur les formations existantes. De nouvelles formes d'art se développent aujourd'hui, comme le design de mobilier urbain et la linogravure. »

Perrine Vacher



Laurence Hochin

Artiste écollagiste

... Une couleur ?

Bleu, vert, gris, comme sur les vues aériennes du territoire.

... Une matière ?

Un matériau brillant et dur dans lequel se reflètent les lumières de la ville et du ciel. Du métal comme les rails ou du métal et du verre comme les luminaires, le mobilier urbain, les nouvelles constructions et celles en cours.

... Un animal ?

Un rat, parce que c'est un animal qui s'adapte énormément, qui est intéressant, intelligent et qui s'apprivoise, même s'il fait peur au premier abord.

... Une œuvre d'art ?

Les tableaux des impressionnistes en bord de Seine. Ils peignaient la nature, mais ils s'intéressaient aussi à des sujets modernes et urbains.

... Une histoire ?

Le Petit Poucet parce que Plaine Commune, ça me semble grand et je m'y sens petite. On s'y perd, il peut y avoir un côté inquiétant.

Bien qu'elle avoue se sentir « petite » dans ce grand territoire aux multiples visages, Laurence Hochin n'hésite pas à prendre son vélo et à l'explorer, quitte à s'y perdre. Ses endroits préférés ? Les berges de Seine et du canal, les parcs comme celui des impressionnistes à L'Île-Saint-Denis ou comme le parc Georges-Valbon à La Courneuve... À vrai dire, Laurence Hochin connaît plutôt bien le territoire. Elle a suivi une formation universitaire en arts plastiques à l'université Paris VIII à Saint-Denis, puis a approfondi le dessin et la peinture aux Beaux-Arts municipaux de Saint-Ouen-sur-Seine où elle a élu domicile après avoir habité plusieurs années à la cité-jardin de Stains.

« Un catalogue publicitaire, c'est tout sauf artistique, mais c'est très inspirant »

Artiste-peintre de formation, Laurence Hochin se définit comme une artiste écollagiste, une pratique issue de son intérêt pour le recyclage : « Plutôt que d'être dans la dénonciation, je préfère mettre en avant la faculté de l'homme à changer de regard sur les déchets, et à en faire quelque chose de positif. Ces matériaux qu'on jette, pourquoi ne pas les recréer ? J'y trouve aussi un intérêt en soi, même si je ne sais pas forcément à quoi je vais les utiliser. » C'est donc sans idée précise, mais persuadée qu'elle en fera quelque chose, qu'elle a commencé à empiler les prospectus dans son appartement et depuis quatre ans, tout ce qu'elle trouve dans sa boîte aux lettres ou dans le métro se transforme en œuvre d'art. « Un catalogue publicitaire, c'est tout sauf artistique, mais c'est très inspirant. Il y a plus de profondeur que dans une simple couche de couleur. Faire des paysages avec ces matériaux, ça met en parallèle ces deux choses que sont la nature d'un côté et notre société de consommation de l'autre. » Qui sait si dans 20 ans, les gens ne s'étonneront pas devant l'une de ses œuvres qui, vue de près, laissera apparaître la photo d'un produit de consommation oublié : « Ah ! Tiens, ça existait ? »

« Je crois que j'ai trouvé mon monde intérieur »

Paris, Saint-Denis, mais aussi New York, Dakar, Budapest, La Camargue, Saint-Malo... La première série de collages de Laurence Hochin, vers 2015, réinterprète les paysages qu'elle a photographiés : « Quand j'étais salariée j'avais besoin de sortir de mon quotidien, je voyageais dès que je le pouvais, mais depuis que je suis artiste à temps plein, je ressens moins ce besoin d'exotisme. Je crois que j'ai trouvé mon monde intérieur. Un endroit qui me nourrit et qui me stimule. » Et entre deux tableaux, de poser ses ciseaux et sa colle pour prendre son vélo et se perdre dans les méandres bleus, verts, gris de Plaine Commune.

Après une exposition personnelle, *Eden*, à la mairie du 7^e arrondissement à Paris, Laurence Hochin se prépare à accrocher ses œuvres à Montpellier, dans une galerie spécialisée dans le papier. Ses travaux sont également visibles sur www.laurence-hochin.com.

Dossier réalisé par Anne-Marie Maisonneuve



Chaque année, c'est devenu une tradition, Plaine Commune sollicite un ou une artiste du territoire pour créer le visuel de sa carte de vœux. Cette nouvelle année 2019 est l'occasion de découvrir le travail de **Laurence Hochin** et de suivre, étape par étape, son travail de création.

Première esquisse

« Spontanément, dans ma première esquisse, j'avais représenté la Seine, parce que j'aime beaucoup me balader le long du fleuve et du canal, mais cela ne concerne que quelques villes de Plaine Commune. Or, je devais créer un paysage dans lequel on reconnaîtrait le territoire, mais pas un lieu en particulier. »



SAINT-DENIS, 2015
Collage prospectus
découpés sur toile,
46 x 38 cm (IXh)

**PARIS,
RUE
MONTORGUEUIL,
2015**

Collage prospectus
découpés sur toile,
27 x 35 cm



Inspiration

« J'ai imaginé un paysage urbain avec ma manière d'évoquer le tramway, les grues, le commerce de proximité, le lever de soleil... »



BUDAPEST, 2015
Collage prospectus
découpés sur toile,
38 x 46 cm

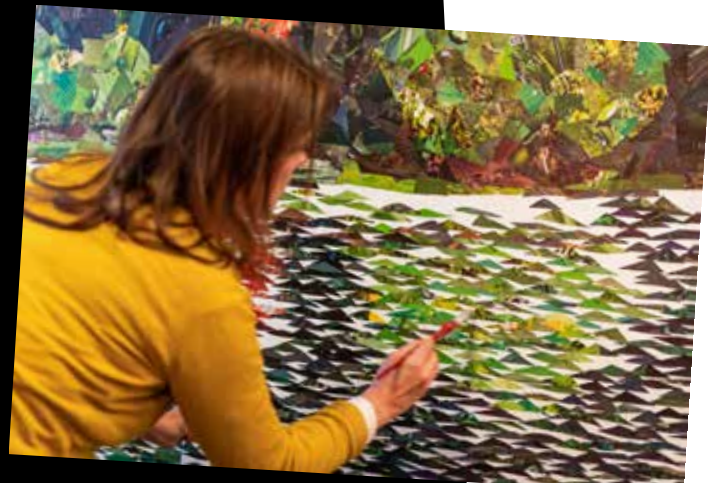


Recherches

« J'aime bien faire des vues urbaines avec un grand ciel et je voulais jouer avec les reflets du lever de soleil dans les éléments : les rails, les vitres, les flaques d'eau... Pour tester la lumière, j'ai fait un dégradé de lever de soleil que j'ai entouré de peinture noire, puis j'ai gratté pour faire ressortir la couleur et avoir une idée de ce qu'il pouvait rendre. »

MATIÈRE PREMIÈRE

« En général, je travaille à partir de prospectus publicitaires, mais pour Plaine Commune, je n'ai utilisé que des journaux de Plaine Commune. Je voulais éviter les marques de la grande distribution. Je voulais aussi retrouver des codes couleur, des clins d'œil avec des bouts de fresque ou l'installation lumineuse sur le canal, des façades d'immeuble pour le trottoir, des vues aériennes pour le bitume. On retrouve le gris, le bleu, le vert. »



© Fabrice Gaboriau.

Collage sur toile

« Je travaille le collage comme un peintre. Techniquement, il y a une quantité énorme de morceaux de papier, donc beaucoup de colle, ce qui nécessite un support qui ne gondole pas sous la colle, comme la toile. »



monœil



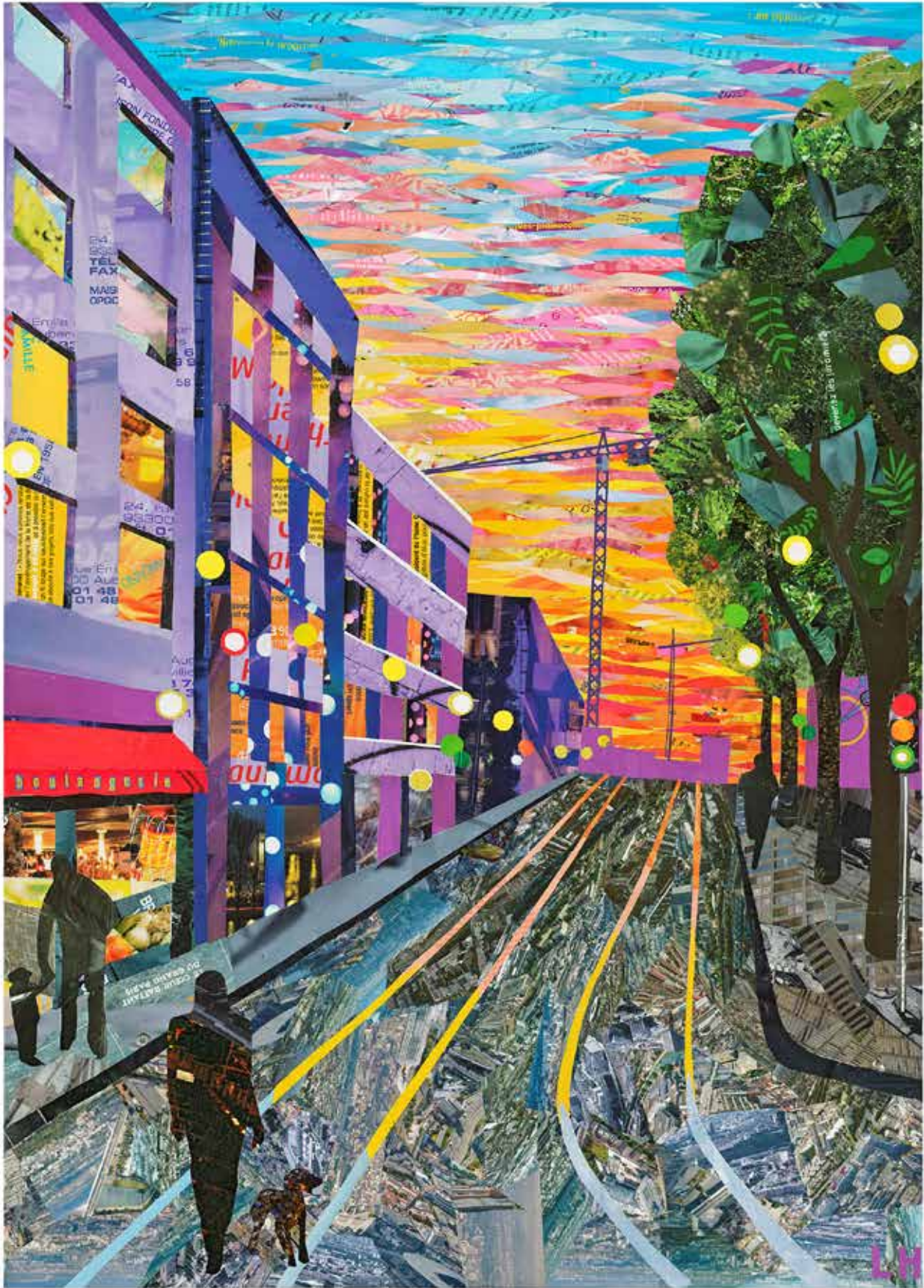
De loin,
la composition ressemble à une peinture.
De près,
une multitude de détails apparaissent.

« Je coupe plutôt des petits morceaux.
Ceux du ciel font environ
3 cm x 1 cm. C'est impossible
de les compter... Il y en a
plusieurs centaines. »



« J'ai placé une
boulangerie,
c'est un commerce
qui ouvre tôt,
un coureur
à pied,
des grues
pour les travaux, pour
construire
pour le futur. »





CARTE DE VŒUX 2019

GRUPE DES CONSEILLERS

ÉCOLOGISTES ET CITOYENS DE PLAINE COMMUNE

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet –
93218 Saint-Denis Cedex 01 55 93 57 14.
Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr
Site : <http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

FIN DU MOIS, FIN DU MONDE MÊME COMBAT !

Il ne peut y avoir de transition énergétique et écologique sans réduction de la précarité et des inégalités. Les écologistes le savent bien. Les pays les plus écologiques le confirment : urgence écologique et urgence sociale, l'une ne va pas sans l'autre. Contrairement à ce qui est avancé, notre pays est très en retard sur les engagements pris lors de la COP 21 pour lutter contre le changement climatique. Il est compréhensible qu'il faille accélérer la transition énergétique. Les gilets jaunes ont l'impression, et ils n'ont pas tort, d'être les seuls à passer à la caisse. Qu'attend le gouvernement pour taxer enfin le kérosène des avions, le fioul lourd des navires ? Ne faudrait-il pas aussi sanctionner les compagnies pétrolières et bancaires qui investissent dans les énergies les plus polluantes ? La ténacité des gilets jaunes, le soutien auprès de l'opinion publique malgré des actes inqualifiables et des drames s'expliqueraient par la détresse, le déclassement de personnes vivant dans la ruralité et le périurbain qui n'y arrivent plus ? Travail de plus en plus précaire ou flexible, augmentation des taxes et impôts, stagnation des salaires, disparition des services publics et médicaux. Ils ont le sentiment d'être les laissés-pour-compte, ne pas avoir d'alternatives. Ils sont en fait les victimes d'un mode de vie qui a favorisé : étalement urbain, implantation de centres commerciaux à la périphérie des villes et nécessité d'avoir au moins deux voitures par famille pour se rendre au travail ou se déplacer. Pour redonner du pouvoir d'achat le gouvernement abandonne la hausse de la taxe carbone sur l'essence, le fioul et le diesel, mais aussi le rattrapage de la fiscalité sur le diesel alors que les particules fines provoquent 45 000 morts par an en France. Pour répondre aux fins de mois difficiles, on ne s'occupe plus, encore une fois, de la fin du monde bien que la France soit le pays européen le plus impacté par le réchauffement climatique. Bonne année écologique et solidaire.



Dominique Carré,
Président du groupe

LE GROUPE ÉCOLOGISTES ET CITOYENS,
EST COMPOSÉ DE :

Vice-présidents : Philippe Monges (L'Île-Saint-Denis) ; Essaid Zémouri (Saint-Denis)

Conseillers territoriaux délégués : Dominique Carré (Pierrefitte), Président du groupe

Conseiller(e) territoriaux : Kader Chibane (Saint-Denis), Béatrice Geyres (Saint-Denis), Francis Morin, (Stains), Hackim Rachidi (Aubervilliers).

GRUPE DES ÉLUS SOCIALISTES

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex
01 55 93 57 48 – Site : www.plainecommune-socialiste.com

ZFE : MAINTENANT NOUS DEVONS AGIR !

Dans le cadre de sa compétence en matière de lutte contre la pollution de l'air, la métropole du Grand Paris a décidé en novembre dernier de la mise en place d'une Zone à Faible Émission intra A86. En pratique, il s'agit d'y restreindre la circulation des véhicules les plus polluants pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien. Les véhicules les plus polluants, (soit les véhicules diesel immatriculés avant 2001 qui représentent à peine 1 % de la flotte roulante en Île-de-France), ne pourront ainsi plus circuler dans le périmètre de la ZFE entre 8 h et 20 h à partir du 1^{er} juillet prochain. Les villes du sud de Plaine Commune, comme plus de 70 autres, seront donc concernées par cette ZFE à compter de juillet prochain.

Dans un contexte marqué par l'urgence climatique et sanitaire, nous devons tout faire pour lutter contre la surmortalité liée à la pollution atmosphérique responsable de 6 600 décès chaque année en Île-de-France. À ce propos, nous espérons que l'instauration de la ZFE soit prise à l'unanimité. Il n'en fut rien puisqu'une partie des élus de Plaine Commune, ont fait le choix de voter contre ou de s'abstenir.

Leur proposition alternative était de surseoir à sa mise en place et d'attendre la mise en service partielle du Grand Paris Express en 2024. Les questions soulevées sont légitimes et notamment celles portant sur le nécessaire accompagnement des changements de pratiques de mobilités dans la zone dense consécutifs à l'instauration de la ZFE. Il faudra bien sûr veiller à ce que le calendrier du GPE soit strictement respecté, que les projets de rénovation des lignes existantes soient effectués dans les temps, mais ces réserves et ces interrogations, qui appelleront de notre part la plus grande des vigilances, ne doivent pas nous détourner de la nécessité d'agir dès maintenant.

Face au lobby de l'automobile et aux partisans du statu-quo qui font bien peu de cas des enjeux écologiques et sanitaires, il s'agit donc aujourd'hui d'assumer le choix de notre santé et celui de l'avenir de nos enfants.



Corentin Duprey,
président du groupe

Les vice-présidents : Michel Fourcade et André Joachim

Les conseillers délégués : Fanny Younsi et François Vigneron

Les conseillers : Ambreen Mahammad, Stéphane Troussel, Adrien Delacroix, Corentin Duprey, Maud Lelièvre, Viviane Romana, Évelyne Yonnet, Séverine Eloto, Khalida Mostefa-Sbaa, Marion Oderda, Marie-Line Clarin

CENTRE, LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet – 93218 Saint-Denis Cedex – 01 55 93 56 83 –
Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr

UNE ANNÉE DÉMOCRATIQUE MAJEURE

Au commencement de cette nouvelle année, le groupe Centre, les Républicains et Indépendants est heureux de vous présenter ses vœux les plus sincères de joies partagées et de réussites collectives pour notre territoire.

2019 s'annonce décisive pour l'avenir de notre pays : la mobilisation de milliers de Français dans l'ensemble du pays ces dernières semaines est révélatrice des fractures profondes de notre société.

Elle appelle des réponses structurelles d'ampleur qui dépassent de très loin l'augmentation superficielle de la prime d'activité ou même l'annulation de quelques hausses de taxes.

Le désengagement de l'État, la présence des services publics, le renoncement à la promesse d'égalité républicaine, ces sujets qui sont au cœur des revendications portées notamment par les gilets jaunes, ne nous sont pas étrangers.

Élus locaux, nous le disons avec force depuis tant d'années : pour faire vivre au quotidien les valeurs républicaines, il est indispensable que l'État garantisse à chaque citoyen le même niveau de service public sur l'ensemble du territoire.

Mais plus encore, c'est la recréation du lien, qu'il soit social, civique ou territorial, qui est au cœur des enjeux du moment que nous vivons.

POUR UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE, LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS !

Je vous présente au nom du groupe des élu.e.s Communistes, Front de Gauche et Partenaires mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année : que 2019 soit une année de résistance et d'invention.

L'invention, c'est ce dont nous avons besoin pour penser des villes de demain à la fois solidaires, sociales et écologiques. Cela ne peut s'accommoder de positionnements politiques, d'effets d'annonces ou de mesures hors-sol. Le gouvernement vient d'en payer le prix, la remise en cause de sa politique libérale et antisociale est en marche.

Ce qui a mis le feu aux poudres, c'est le déploiement d'une écologie punitive, à rebours des besoins et des aspirations des Françaises et des Français. La Métropole du Grand Paris suivra-t-elle ce chemin avec l'instauration d'une Zone à Faibles Emissions (ZFE) dans sa zone dense, qui prévoit l'interdiction des véhicules les plus polluants dès juillet 2019 ? Si l'intention est noble, si l'urgence écologique est certaine, et même si cette mesure est nécessaire dans un avenir proche, il nous paraît que cette interdiction a été bâclée et qu'elle est, dans ces conditions actuelles, tout à la fois inefficace et socialement dangereuse. Aucun moyen n'est prévu pour faire respecter ce dispositif : l'accompagnement des habitant.e.s n'est pas adapté, ni aux personnes les plus modestes, ni d'ailleurs aux autres ; les solutions en terme d'infrastructures de transports en commun comme les prix de ceux-ci ne permettent pas le changement de la façon de vivre la ville, nécessaire à la préservation de la planète. Nous voulons que nos villes entrent de plein pied dans le défi environnemental et climatique. C'est le sens du PLUi que nous allons adopter. Cela a toujours été la volonté de Plaine Commune d'être en pointe sur ce sujet, mais cela doit s'accompagner de vrais moyens. Il faut que l'État investisse et répare les aberrations écologiques du passé, par exemple en couvrant les grands axes de circulation de notre territoire : périphérique, A1, A86.

Il faut développer le service public du transport : augmenter la fréquence et l'amplitude horaire des transports en commun aujourd'hui surchargés, mais également faire de la mobilité un droit. Le Luxembourg, qui n'est pourtant pas réputé pour être le pays le plus social d'Europe, vient d'annoncer la gratuité des transports en commun. Cela est donc possible ! Et la Métropole du Grand Paris doit prendre cette même voie.

Les élu.e.s Communistes, Front de Gauche et partenaires demandent aux maires de ne pas prendre les arrêtés permettant la mise en œuvre de la ZFE, dans l'attente de mesures d'accompagnement suffisantes, proposent que la MGP se positionne pour la gratuité des transports et appellent à des assises métropolitaines de la mobilité.



Carinne Juste, présidente du groupe

LES ÉLU.E-S DU GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET PARTENAIRES

Aubervilliers : Pascal Beaudet, Mériem Derkaoui, Jean-Jacques Karman, Akoua-Marie Kouame, Anthony Daguet, Sophie Vally, Antoine Wohlgroth, Sylvie Ducatteau, Silvère Rozenberg, Sandrine Le Moine, Roland Ceccotti-Ricci, Guillaume Sanon

La Courneuve : Gilles Poux, Mélanie Davaux, Joseph Irani, Amina Mouigni

Saint-Denis : Didier Paillard, Jacklin Pavilla, Patrick Braouezec, Fabienne Soulas, Élisabeth Belin, Stéphane Peu, Delphine Helle, Patrick Vassallo, David Prout, Laurent Russier, Martine Rogeret

Saint-Ouen : Frédéric Durand, Jacqueline Rouillon. **Stains** : Angele Dione, Karina Kellner, Azzedine Taïbi
Villetaneuse : Carinne Juste, Khaled Khaldi

En cette période dans laquelle les Français de plus en plus nombreux disent leur « ras-le-bol », il est tout à fait essentiel que chaque citoyen puisse à nouveau comprendre le sens de sa contribution et de sa participation à notre communauté nationale.

Pour éviter que notre pays ne sombre dans l'affrontement et la violence, il nous appartient collectivement de trouver les voies et moyens d'une réponse pacifique et démocratique à cette crise.

À bien des égards, notre territoire est au cœur des problématiques engendrées par la mutation de nos sociétés occidentales. Aussi pouvons-nous être en première ligne pour contribuer à cet indispensable chantier de rénovation démocratique.

Ce combat, le groupe Centre, Républicains et Indépendants, y prendra toute sa part.



Patrice Konieczny,
président de groupe

LES ÉLUS DU GROUPE « CENTRE, LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS »

Vice-présidents : H. Chevreau (Maire d'Épinay-sur-Seine), P. Konieczny (1^{er} adjoint d'Épinay-sur-Seine)

Conseillers délégués : D. Redon, M. Traikia (Épinay-sur-Seine)

Conseillers : D. Bidal (Aubervilliers) - F. Benyahia, B. Espinasse, F. Kernissi, J.-P. Leroy, E. Ponthier, I. Tan (Épinay-sur-Seine) - J. Mugerin (Stains)

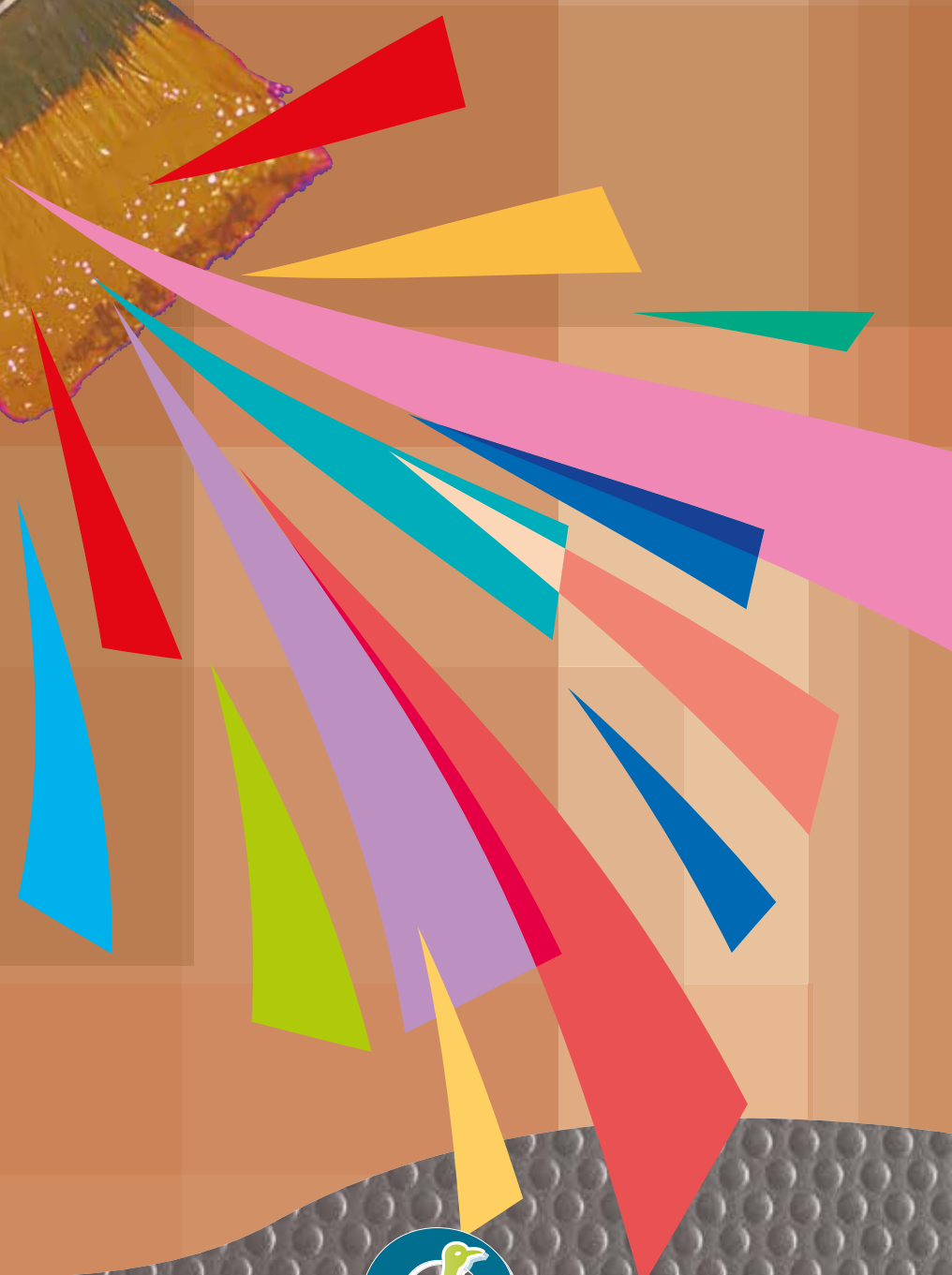
2019 : ANNÉE EN JAUNE ?

La fin de l'année 2018 a été marquée par des manifestations organisées par une mobilisation populaire spontanée partout en France, et dont le signe distinctif de ses acteurs est le gilet jaune fluo. Normalement utilisée pour être visible de loin sur la voirie en cas de panne, d'accident ou pour l'usage d'un vélo, cette veste est le signe de ralliement de celles et ceux issus de cette France périphérique décrite notamment par le géographe Christophe Guilluy dans son ouvrage *No society*. Sur de nombreux ronds-points en province, à Paris sur les Champs Élysées, ces manifestations d'un genre inédit ont laissé longtemps perplexe l'ensemble des organisations politiques et syndicales. Le pouvoir d'État a mis beaucoup de temps également pour considérer ce mouvement pour ce qu'il est : l'expression d'un malaise profond d'une bonne partie du peuple de France en réaction à des mesures gouvernementales successives dont les effets fragilisent la situation de bon nombre de nos concitoyens. Ce mouvement déclenché par le refus de l'augmentation des taxes sur les carburants est apparu assez rapidement comme le catalyseur de la crise de défiance des citoyens vis-à-vis de sa classe politique dans sa capacité à porter et défendre l'intérêt général dans un monde de plus en plus complexe et exigeant. Cette situation doit être appréciée à cette aune, et pas à celle des casseurs qui ont profité de ce mouvement pour commettre leurs exactions. Sur le territoire de Plaine Commune, ce mouvement « Gilets jaunes » est finalement plutôt discret ou non visible. Mais beaucoup de nos habitants sont sans doute solidaires de ce mouvement comme une grande partie de l'opinion dans le pays. C'est pourquoi les élus locaux devraient prendre en compte la profondeur du désarroi et des difficultés de nos concitoyens. En particulier, les élus doivent redoubler de vigilance pour mettre en œuvre des politiques publiques répondant toujours mieux aux besoins des familles qui vivent sur le territoire. Bonne année à toutes et à tous.

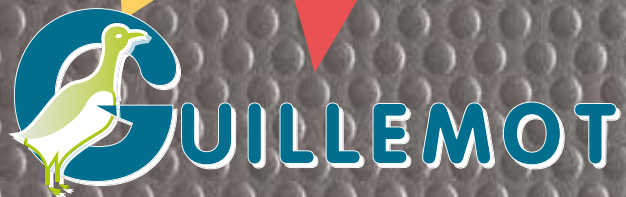


Stéphane Privé,
président du groupe
LES ÉLUS DU GROUPE PARTI SOCIALISTE
DE GAUCHE :
Kola Abela, conseillère territoriale déléguée,
Adeline Assogba, conseillère territoriale

★ PEINTURE
★ REVÊTEMENTS
DE SOLS ET MURS



39, rue Paul-Éluard - 93200 SAINT-DENIS
Tél. : 01 48 20 03 37 - Fax : 01 48 09 05 06



O.P.Q.C.B.***

emploi

> OFFRES D'EMPLOI

Plaine Commune publie systématiquement ses offres d'emploi sur plainecommune.fr.

www.plainecommune.fr/offres-emploi

> MAISONS DE L'EMPLOI

Répartis dans toutes les villes du territoire, les espaces Maisons de l'emploi du territoire de Plaine Commune proposent sur un même lieu une palette de conseils et de services gratuits aux demandeurs d'emploi, aux habitants, aux étudiants ainsi qu'aux salariés à la recherche d'un emploi.

Aubervilliers

62, avenue de la République

Tél. : 01 71 86 35 36

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h30

Épinay-sur-Seine

32/34, avenue Salvador-Allende

Tél. : 01 71 86 38 10

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-15h / 14h-17h

Fermeture au public le vendredi

L'Île-Saint-Denis

2 bis, quai de la Marine

Tél. : 01 71 86 31 50.

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h30 – fermeture au public le vendredi après-midi

Pierrefitte-sur-Seine

6-8, avenue Lénine

Tél. : 01 71 86 35 30

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30

Saint-Denis

5, rue Jean-Jaurès

Tél. : 01 48 13 13 20

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Fermeture le jeudi – permanence juridique et écrivain public sur RDV

3, rue de la Procession

93210 La Plaine Saint-Denis

Tél. : 01 55 93 49 05

Horaires d'ouverture : 9h-12h30/14h-17h.
fermeture le jeudi matin.

Stains

87, avenue Aristide-Briand

Tél. : 01 71 86 35 40

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

9h-12h / 13h30-17h30

Villetaneuse

2, rue de l'Université

Tél. : 01 71 86 36 00

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi :

9h-12h30 / 13h30-16h – vendredi : 9h-12h

Permanence juridique sur RDV

La Courneuve

17, place du Pommier de Bois

Tél. : 01 71 86 34 00

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

création d'entreprise

Vous avez envie de créer votre entreprise, vous avez déjà un début de projet ou vous avez commencé à travailler votre projet de création et vous avez besoin d'appui et de conseils ?

En appelant le numéro unique

0 811 562 563

vous serez accueilli et orienté.

Un rendez-vous sera pris immédiatement avec un conseiller qui pourra vous aider.

Abonnez-vous gratuitement !

Vous voulez recevoir **En Commun** dans votre boîte aux lettres ?
Pensez à vous abonner gratuitement en utilisant le formulaire disponible sur le site Internet de Plaine Commune : www.plainecommune.fr/en-commun-abonnement.

newsletter

Chaque premier jeudi du mois, la newsletter de plainecommune.fr vous dresse un panorama de la vie du territoire. Actualités, services aux habitants et aux usagers du territoire, agenda culturel ou rendez-vous clés... Inscrivez-vous !

www.plainecommune.fr/newsletter

service des eaux

Pour toute demande de certificat de raccordement, demande de branchements, de subventions, vous trouverez les formulaires utiles dans la rubrique :

plainecommune.fr/demandes-assainissement

Vous pouvez aussi signaler un problème relatif à l'assainissement en remplissant un formulaire en ligne, toujours sur plainecommune.fr.

travaux en cours

> INFOS

Et toutes les informations sur les travaux en cours ou à venir sur l'espace public sur

www.plainecommune.fr/infos-travaux

déchèteries

POUR LES PARTICULIERS (GRATUIT)

Elles sont ouvertes à tous les habitants de Plaine Commune munis d'une carte d'accès. L'accès est limité aux véhicules de moins de 2,10 mètres de haut (sauf pour les entreprises) et de moins de 3,5 tonnes. Une carte d'accès vous est délivrée lors de votre première visite, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un avis

de taxe foncière (pour les propriétaires) ou d'une quittance de loyer (pour les locataires).

Pierrefitte-sur-Seine

102-104 rue d'Amiens

Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h

et de 13h30 à 18h30

Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30

Aubervilliers

Rue des Bergeries

Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30

Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h

et de 13h30 à 18h30

Épinay-sur-Seine

9 rue de l'Yser

Lundi, mercredi, vendredi,

samedi et dimanche

de 9h à 18h30
Mardi et jeudi de 12h à 18h30

POUR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS (PAYANT)

Uniquement pour leurs déchets d'activités hors pneumatiques usagés.

Pierrefitte-sur-Seine

Lundi, mercredi et vendredi

de 8h à 12h

Aubervilliers

Lundi, mercredi

et vendredi

de 7h à 12h

Épinay-sur-Seine

Mardi et jeudi

de 7h à 12h

Renseignement sur plainecommune.fr

Allo Agglo !

Allo Agglo ! est le service gratuit pour toutes vos demandes d'information, démarches et signalements d'incident sur l'espace public et la propreté de votre ville (tri des déchets, propreté, voirie, assainissement, parcs et jardins...). Il est disponible sur Internet, sur appli mobile et par téléphone* du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 17h15, le samedi de 8h30 à 12h30.

* Appel gratuit depuis un poste fixe ou un mobile

www.plainecommune.fr/allo-agglo

Allo Agglo! tél 0 800 074 904
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN MOBILE
web plainecommune.fr
app [plainecommune](http://plainecommune.fr)





BONNE ANNÉE 2019

LW